

19

Au *fil* de l'Ocre

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE - NOVEMBRE 2022

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT • LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE
FOUROLLES **SAINT-MARTIN-SUR-OCRE** • LES FLEIX • **SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF**
FRAUVILLE BIGNON • LA RUE NEUVE • BOISSERELLE • LES BRÛLERIES • CHARMANT
LA CHAUME AUX CHÈVRES • LES ARCHONS • LES GRÊLONS • JEUILLY



Décor, église de Saint-Martin-sur-Ocre, Photo Philippe Cibille



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

ÉDITO
Un premier
bilan

QUESTIONS SUR...
Le Chemin des
Arts

PORTRAITS
Enseignantes
d'ici

UN PREMIER BILAN

Cela fait maintenant deux ans que la nouvelle équipe municipale est au travail. Il m'a semblé important de faire aujourd'hui un premier bilan de ces deux années écoulées.



Le conseil municipal lors de son installation en 2020. Photo P. Cibille

S'adapter aux changements

Des étés particulièrement secs, mais également des épisodes de précipitations violentes orientent de plus en plus nos décisions concernant l'aménagement de notre territoire. Le traitement des eaux pluviales arrivant au moulin du Berceau (travaux sur le bief), ainsi que la rénovation du busage au moulin de Ville en sont un bon exemple. De même, la chaleur et la sécheresse, causes du développement de maladies sur les épicéas, nous obligent à abattre ces arbres témoins du passé et à les remplacer par des essences mieux adaptées.

La réfection de l'éclairage public permettra de mieux contrôler nos dépenses en électricité. En attendant, nous modifierons les plages horaires de l'éclairage nocturne.

Entretenir notre patrimoine

Notre patrimoine bâti ne doit pas être oublié. Qu'il soit le témoin du passé, qu'il permette un meilleur accueil des promeneurs et touristes, ou qu'il propose des logements à la location, il doit être entretenu avec soin. Le sauvetage d'une partie de la toiture et de la charpente du lavoir de Beauceron a été réalisé. Les toitures des sacristies ont été remaniées à Saint-Aubin comme à Saint-Martin. Des travaux de rénovation ont été entrepris dans cinq logements de notre parc locatif. Ainsi les aménagements réalisés sur les cours d'eau au moulin du Berceau ont rendu le lieu plus attractif.

Les enfants au cœur de notre action

Nous accordons une attention particulière aux fu-

turs citoyens du Val d'Ocre : les enfants des écoles et du centre de loisirs sont de plus en plus associés à la vie du village. Grâce à plusieurs associations et à l'équipe municipale chargée de l'action culturelle, les enfants participent à toutes sortes d'événements qui rythment la vie de notre commune. Par ailleurs, nous veillons à leur sécurité et leur bien-être : aménagement des cours de récréation, réfection des éclairages, équipements de sécurité, etc.

Améliorer les conditions de travail

Il est important que les employés municipaux travaillent dans de bonnes conditions. Pour désengorger les bureaux bien exigus de la mairie, nous avons créé une salle d'archives. Une nouvelle installation téléphonique a été mise en place. Un nouveau matériel informatique équipe les postes de travail et une sécurisation automatique des dossiers informatiques du Val d'Ocre a été installée pour contre-carrer les risques de malveillances externes. Les nouvelles règles comptables et réglementaires imposées par l'Administration, qui provoquent un surcroît de travail pour le secrétariat de la mairie, sont mieux appliquées.

Développer l'attractivité du village

L'attractivité du village, fortement développée par la précédente équipe municipale, reste un objectif de l'équipe actuelle. Depuis quelques mois, devant la mairie, une borne touristique a été mise en place par la Communauté de communes. Sa consultation est régulière, en particulier par les promeneurs des week-ends, attirés par les nombreuses manifestations qui animent notre commune.

Nous devons continuer à développer cette attractivité par la qualité de notre accueil, de nos équipements et de nos manifestations.

Préparer l'avenir

Pour une équipe municipale, même si le quotidien occupe la quasi-totalité de notre temps et de notre énergie, une vision à plus long terme est primordiale. C'est le sens de l'acquisition du terrain situé sous l'école élémentaire, en plein centre bourg : préparer l'avenir avec d'éventuels équipements municipaux pour le futur.

Quant à la fibre dont nous parlons depuis plusieurs années, elle est enfin là ! Le déploiement physique du réseau est donc quasi terminé et la commercialisation débute. Nous avons fait notre possible pour minimiser les péripéties liées aux travaux sur notre commune. Et maintenant, avec ce déploiement, s'offre une opportunité qui va permettre une égalité de tous face au numérique, que l'on vive dans une ville de deux millions d'habitants, ou dans un hameau du Val d'Ocre.

Nos efforts vont continuer dans les directions évoquées ci-dessus. Je tiens à remercier les membres de l'équipe municipale, employés et conseillers, qui travaillent activement à améliorer la vie de nos concitoyens. Et je remercie tous les bénévoles qui œuvrent pour animer la commune, lui donnant son identité reconnue partout dans la région. En un mot, je remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent au « bien vivre ensemble ».

Bernard Curnier, votre maire

PIERRE VALPRÉMIT

Lundi 31 octobre, de nombreuses personnes ont entouré la famille de Pierre Valprémit décédé à Saintes où il résidait depuis près de deux ans.

Pierre était ingénieur, passionné par le travail du bois. Dans les années 80, il a activement participé à la construction du bâtiment communal qui abrite la salle des fêtes, la bibliothèque, les Pandas et la cantine. Présent dans plusieurs conseils municipaux, il a consacré beaucoup de temps et d'énergie à notre commune, en particulier dans le domaine des rénovations de bâtiments.



Pierre Valprémit entouré de Bernard Duval, ancien maire de St-Aubin et actuel adjoint, Philippe Georges, ancien maire, Bernard Curnier, actuel maire du Val d'Ocre. Photo P. Roch.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Vous l'avez sans doute remarqué : les parutions du *Fil de l'Ocre* et du *Flash* ont été modifiées dans le souci de coller au plus près à l'actualité.

Le *Fil de l'Ocre* paraît maintenant deux fois par an, au printemps et en automne. Imprimé en couleurs, richement illustré de photos, il relate les événements qui se sont produits durant les six mois écoulés. À ce titre, il est le témoin de la vie dans notre commune. Mais le *Fil*, c'est aussi un journal qui permet au maire et aux conseillers de fournir des informations utiles aux habitants de la commune. La Communauté de communes y communique également sur les sujets dont elle a la responsabilité et qui concernent l'ensemble de l'Aillantais.

Le *Flash*, lui, est une « feuille » d'informations en noir et blanc. Elle colle à l'actualité en paraissant environ six fois par an, pour annoncer tous les événements qui vont se produire dans les mois à venir.

Si vous avez des événements à annoncer dans le *Flash*, n'hésitez pas : frichez007@gmail.com

DATES À RETENIR

- **Repas de la commune :**
dimanche 11 décembre 2022 à 12h
- **Galette des nouveaux arrivants :**
dimanche 22 janvier 2023 à 16h.

Couverture : peinture à l'œuf de l'église de St-Martin-sur-Ocre. Détail. Photo Philippe Cibille.

Remerciements aux photographes : Alain Beauvalot, David Chaumet, Philippe Cibille, Anne Nguyen Dao, Philippe Noirot, Françoise Richez, Pierre Roch, les associations.

Ont collaboré à ce numéro : le comité de rédaction, Chantal Descours, Nathalie Guillois, Jean-Hugues Motard, Yvette et Éric Pace, Jean-Claude Pokrywa, les associations.

Comité de rédaction : Bernard Curnier, Patricia Guttadoro, Patrice Lagrange, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez, Laurence Terraz.

Pour toute demande vous pouvez vous adresser au comité de rédaction fildelocre@gmail.com

Fil de l'Ocre n°19 tiré en 350 exemplaires - distribué à tous les foyers du Val d'Ocre

Conception et mise en page : Anne Nguyen Dao

Impression : Pixarprinting - 30020 Quarto d'Altino VE - Italia

Sommaire

Édito	p. 2
La municipalité informe	p. 4
La CCAB	p. 7
La vie aux villages	p. 8
Questions à... ..	p. 13
La vie associative	p. 14
Extraits des conseils municipaux	p. 20
Portraits	p. 26
Bloc notes	p. 28

LA MUNICIPALITÉ INFORME

■ LA FIBRE ARRIVE !

Le calendrier et les opérateurs

Depuis le 29 septembre 2022, plus de 50% des 441 adresses de la commune du Val d'Ocre sont éligibles à la fibre. Ce taux d'équipement va évoluer dans les mois à venir, pour atteindre la quasi-totalité de notre territoire en février 2023. L'ouverture commerciale du service est donc lancée.

Petit rappel, pour comprendre cette nouvelle infrastructure.

Le déploiement du réseau de la fibre sur notre commune a été confié à la **société Yconik**, dans le cadre d'une délégation de service public. La société Yconik est donc chargée de la construction et de l'entretien de ce réseau. Elle le restera dans les années à venir.

Les habitants de la commune souhaitant souscrire un abonnement au service de la fibre, le feront auprès d'un **fournisseur d'accès** qui va les démarcher et leur faire une proposition commerciale. À ce jour, un premier opérateur a déjà contacté ceux dont l'habitation est éligible. **Nous vous conseillons de comparer les différentes offres, avant de vous engager.**

Des permanences pour l'information

Pour mieux comprendre les enjeux de cette nouvelle technologie, une permanence d'information s'est tenue à Saint-Maurice-le-Vieil le 29 septembre. Une prochaine permanence sera rapidement programmée à Merry-la-Vallée.



Comment savoir si je suis éligible ?

La société Yconik a mis à notre disposition un site internet indiquant, adresse par adresse, quels bâtiments ou maisons sont éligibles dans notre commune. N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour constater l'avancement du déploiement : www.yconik-fibre.fr/eligibilite

Le niveau d'éligibilité de chaque habitation évolue



Travaux pour l'installation de la fibre dans Grande Rue.



Capture d'écran du site internet Yconik.

régulièrement.

Si le pictogramme situé sur votre logement est :

- **gris** : vous êtes non éligible à ce jour, mais le serez au plus tard en février 2023 ;

- **bleu** : votre éligibilité sera effective sous

quelques semaines ;

- **vert** : la commercialisation est ouverte ;

- **@** : votre habitation est raccordée (près d'une dizaine de foyers actuellement).

La connexion au réseau de la fibre optique est une étape importante pour que chaque habitant bénéficie de moyens de communication performants.

■ LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

L'Atelier 19b

Après des travaux qui ont permis d'assurer l'étanchéité du toit de l'Atelier, des sanitaires dignes de ce nom et



une cuisine sommaire ont été aménagés par Jean-Christophe Goussery. Ces aménagements, effectués dans le respect des normes sanitaires et d'accessibilité, permettent le déroulement de manifestations dans de bonnes conditions.

Sanitaires rénovés de l'Atelier 19b.

Au moulin du Berceau

Une deuxième intervention sur les canalisations du bief permet maintenant un écoulement efficace des eaux dans la zone humide. Cet été, nous avons pu constater que le niveau de l'eau était resté satisfaisant dans la mare du moulin du Berceau.

Plusieurs aménagements réalisés cet été permettent une meilleure utilisation du site par les promeneurs.



Passerelle rénovée au moulin du Berceau.

Sur la place de l'abbé Noirot

Le local des toilettes publiques situé sur la place (face à la mairie) a été rénové. Ces toilettes sont maintenant beaucoup plus accessibles et attrayantes.

Un nouveau local pour les poubelles a fini d'être aménagé. Il est enfin opérationnel.

L'aire de jeux de la maternelle



Les travaux effectués sur l'aire de jeux dans la cour de l'école maternelle permettent maintenant aux enfants de jouer sans risque

Busages au Moulin-de-Ville

Des busages rendus inopérants avec le temps, ont dû être entièrement repris en deux lieux distincts dans le hameau du Moulin-de-Ville : entre le lavoir et la fontaine qui l'alimente quelques mètres en amont, puis dans la traversée du chemin rural situé 300 m plus bas.

Travaux à l'église de Saint-Martin-sur-Ocre

Un jardin du souvenir destiné à répandre les cendres des défunts incinérés a été créé dans le cimetière. Le toit de la sacristie de l'église présentait des faiblesses et des fuites. Après ce remaniement complet, les objets entreposés dans la sacristie ne craignent plus ni les fuites d'eau ni l'humidité.



L'entretien des routes et des chemins

La belle saison est traditionnellement la période d'entretien des chemins et bords de routes. Un gros travail d'arasement a été effectué sur certaines portions très abimées par les engins forestiers.



Par ailleurs, des bénévoles ont contribué au dégagement et au balisage de certains chemins. (Voir article p. 9.)

■ ASSAINISSEMENT ET PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Environ 220 habitants du Val d'Ocre (mais plus précisément de Saint-Aubin-Château-Neuf) sont raccordés à l'assainissement. Ce service vous est facturé chaque trimestre par le Trésor public de Joigny.

Pour faciliter les démarches administratives, la commune du Val d'Ocre vous a proposé d'opter pour le prélèvement automatique. Un courrier dans ce sens est parvenu aux personnes concernées et déjà une quarantaine d'entre vous ont répondu favorablement. Nous les en remercions.

Pour ceux qui n'ont pas encore répondu, nous vous engageons à le faire.

Le prélèvement automatique

Le prélèvement automatique est un moyen de paiement simple, fiable et gratuit.

- Vous n'avez plus de courrier, chèque ou TIP à renvoyer.
- Lors de la réception de la facture d'assainissement émise par le Trésor public, la date du prélèvement apparaît clairement.
- Lors d'un changement de domiciliation bancaire, celui-ci est effectué sur simple information à la mairie.
- Enfin, le prélèvement automatique allège sensiblement la charge de travail du secrétariat de la mairie.

Pour adhérer au prélèvement automatique il vous suffit de retourner à la mairie du Val d'Ocre le mandat de prélèvement SEPA qui a été déposé dans votre boîte aux lettres en l'accompagnant d'un RIB (bancaire ou postal). Si vous avez égaré le mandat, n'hésitez pas à en demander un nouveau à la mairie.

Nous vous remercions à l'avance.

■ LE MULTICOMMERCE

La recherche de repreneurs du multicommerce se poursuit. Par les différents médias qui diffusent notre offre, des demandes régulières d'informations nous parviennent. Des entretiens et visites des lieux sont organisés.

■ AIDE À L'ACHAT DE VÉLO ÉLECTRIQUE

Les aides de l'État « bonus vélo » sont étendues jusqu'au 31 décembre 2022.

Si vous envisagez l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, pensez à interroger certaines collectivités territoriales (Préfecture, Département, Région). Des aides peuvent, sous conditions, vous être octroyées.

Toutes les informations sur le site : www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

■ HALTE AUX INCIVILITÉS !

La commune et la communauté de communes de l'Aillantais, mettent à notre disposition des conteneurs qui collectent les verres usagers. Trop souvent ces lieux sont considérés par certains comme des « décharges ». Et les employés communaux doivent intervenir pour « ramasser » ces incivilités.

Un conteneur supplémentaire va être implanté vers l'entrée de la station d'épuration à Saint-Aubin. Il sera plus proche des habitations du bas du village et de certains hameaux.

Heureusement, la grande majorité des habitants est respectueuse de notre territoire. Néanmoins, il arrive parfois de faire de tristes découvertes. Ainsi, début septembre, un marcheur bien connu de la commune

a découvert dans le ruisseau de l'Ocre, en bas du Moulin de Ville, les entrailles d'un gibier !

Chacun d'entre nous doit prendre conscience que c'est une suite de petits gestes qui permet à notre commune de garder sa propreté et son charme.



■ BERNARD GAUDIN

Le 11 août, Bernard Gaudin, figure incontournable de Saint-Aubin nous quittait.

Bernard, jardinier hors pair, longtemps employé par la commune, fut le dernier « cantonnier » à utiliser le tambour municipal pour informer les habitants, l'ancêtre du *Fil de l'Ocre* en quelque sorte ! L'importance de la foule présente lors de ses obsèques, est le reflet de l'amitié et l'affection que nous lui portions.



Bernard Gaudin. Photo P. Noirot.

■ PAR ICI LES ÉVÈNEMENTS !

Il était urgent d'améliorer la signalétique des événements – nombreux – qui animent notre commune. Un conseiller municipal, Patrice Lagrange, a fabriqué une dizaine de panneaux qui ont ensuite été implantés dans la commune. Chaque panneau permet d'afficher deux événements simultanés.

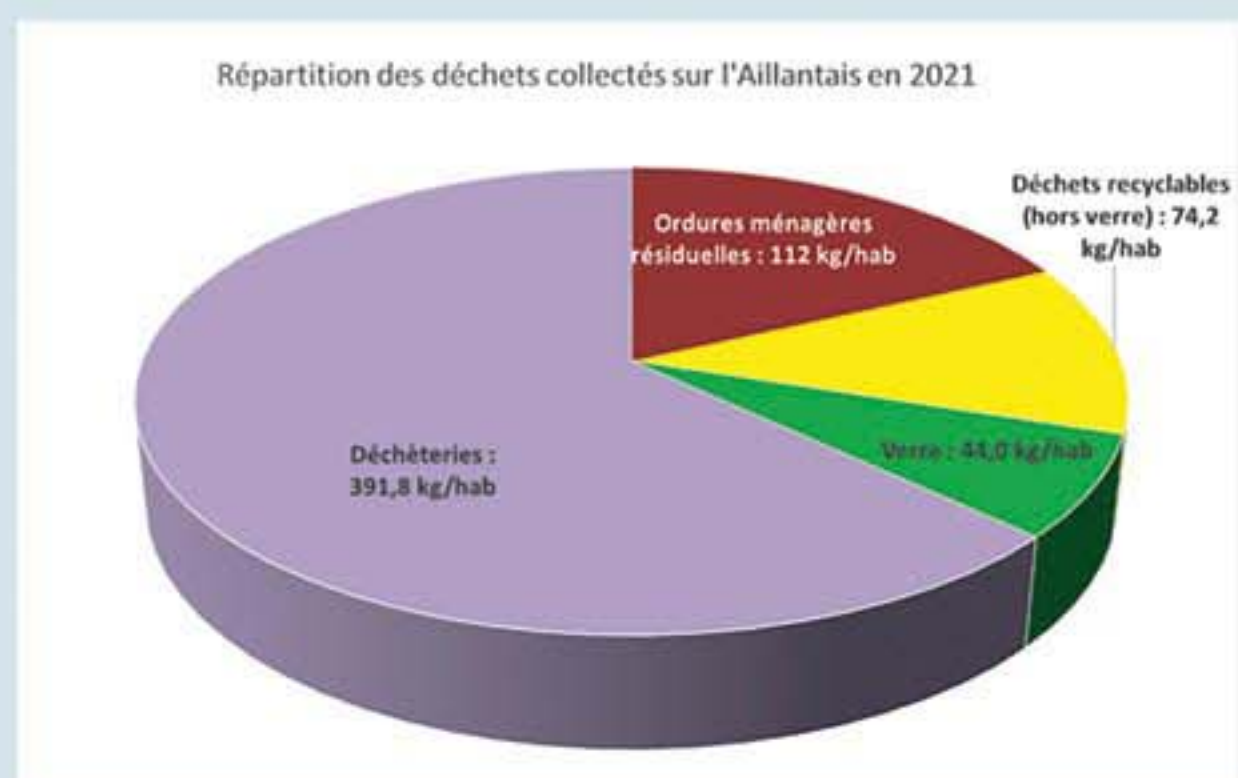


Photos des pages 4, 5 et 6 : F. Richez.

■ 622 KILOS DE DÉCHETS !

En moyenne, un habitant de la Communauté de communes de l'Aillantais a produit 622 kg de déchets ménagers en 2021.

Ceux-ci se répartissent de la manière suivante :



La situation dans l'Yonne

	Tonnages CCA 2021	Département de l'Yonne*
	en kg/hab	en kg/hab
Ordures ménagères résiduelles	112,3	201
Recyclables (hors verre)	74,2	65
Verre	44	38
Déchèterie	391,98	307
Déchets ménagers et assimilés DMA	622,3	611

* dernières données ADEME 2019

Ces chiffres illustrent les bonnes performances de la communauté de communes de l'Aillantais. Le tonnage des ordures ménagères collectées dans les bacs grenat est raisonnable. Nos concitoyens pratiquent activement le recyclage. Mais nous avons encore des progrès à faire pour diminuer la quantité de déchets collectés en déchèterie, en particulier déchets verts, encombrants et gravats.



collectés en déchèterie, en particulier déchets verts, encombrants et gravats.

La valorisation des déchets

On appelle « taux de valorisation des déchets » le pourcentage de déchets qui font l'objet d'un réemploi, d'un recyclage ou de toute autre action visant à obtenir des matériaux réutilisables ou de l'énergie. Dans l'Aillantais, ce taux atteint presque 65 % (hors gravats).

■ FAMILLE ZÉRO DÉCHET

Nous avons lancé, en partenariat avec le Syndicat des Déchets du Centre Yonne, le défi Famille zéro déchet. Le défi a commencé le 22 septembre 2021 et huit foyers nous ont suivis dans cette aventure.

Pendant six mois, les foyers ont été accompagnés dans une démarche visant à réduire au maximum les déchets du quotidien. Un kit de base permettant de commencer l'expérimentation, a été fourni. Ce kit, adaptable à la typologie de chaque foyer, comportait les éléments suivants : vinaigre blanc, savon de Marseille, brosse à dents à têtes interchangeable, gourde, disques démaquillants lavables, oriculis, dentifrice solide, cups, serviettes hygiéniques lavables, livre sur la consommation zéro déchet, etc.

Cinq ateliers ont été proposés aux foyers : ménage zéro déchet, jardinage au naturel, goûter zéro déchet, etc.



En octobre 2021, les foyers ont pesé leurs déchets. Une autre pesée a eu lieu en avril 2022, à la fin du défi. Nous avons tous constaté une diminution de 24% des déchets en moyenne (ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables).

■ LES ÉCO-ORGANISMES

Ce sont des sociétés à but non lucratif agréées par l'État. Elles prennent en charge pour le compte de leurs adhérents, l'enlèvement et le traitement des déchets issus de leur activité. Ces organismes sont mis en place par les producteurs de ces déchets, dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

L'existence d'un éco organisme implique que les fabricants paient une éco-participation pour organiser la filière de collecte et de traitement des déchets concernés, c'est le principe de pollueur-payeur.

De nouvelles filières dans l'Aillantais

Ces dernières années, de nouveaux éco-organismes sont apparus dans différents domaines : déchets d'équipements électriques et électroniques, meubles, déchets dangereux, etc. De multiples éco-organismes vont voir le jour prochainement dans l'Aillantais, permettant ainsi l'apparition de filières bien distinctes pour les jouets, les articles de bricolage et de jardinage, les articles de sport et les déchets de construction. Concrètement, cela se traduira par l'apparition de point de collecte en magasins mais également des points de collecte spécifique en déchèterie.

Nathalie Guillois

LA VIE AUX VILLAGES

■ VU CET ÉTÉ AU MUSÉE

Chaque année, au mois d'octobre, une petite équipe de passionnés d'art et de culture, se réunit pour choisir les artistes qui exposeront l'année suivante au musée Jean-Larcena. Chacun présente ses coups de cœur et ses découvertes faites au fil des expositions, de recherches et de rencontres pendant l'année écoulée. Ainsi s'élabore la saison à venir. Ensuite vient le travail de communication : affiches, flyers, mails, dossier de presse et réseaux numériques.

En cette année 2022, le musée a reçu la visite d'environ 1 700 personnes ! Les artistes ont aussi reçu la visite de nombreux groupes d'enfants : les trois classes de Saint-Aubin et les enfants des Pandas.

- Du 25 mai au 19 juin, **Hisham Echafaki** a montré une collection d'œuvres réalistes, colorées et sensibles, dans l'esprit des cabinets de curiosité : une vision de la



Enfants visitant l'exposition d'Hisham Echafaki avec Sandra. Photo D. Chaumet

nature végétale et animale confrontée aux enjeux environnementaux.

(Scénographie par David Chaumet et Sandra Butterfly.)

Des coloriages à partir des œuvres de l'artiste ont été proposés aux enfants et c'est avec joie que ceux-ci les ont découverts accrochés au mur du musée.

- Du 25 juin au 17 juillet, **Frédéric Couraillon** nous a emportés dans son univers onirique et coloré de peintures, gravures, dessins et céramiques. Pour clore



Un public nombreux pour le concert de Frédéric Couraillon. Photo F. Richez.

l'exposition, Frédéric Couraillon a expliqué sa démarche artistique au cours d'une conversation publique, se prêtant au jeu des questions-réponses avec Françoise Richez. Étant aussi pianiste-concertiste, il a joué sur un magnifique piano installé provisoirement au musée devant un

auditoire nombreux et ravi. Au programme du concert : Frédéric Chopin, Erik Satie et Franz Schubert.



Exposition de Frédéric Couraillon. Photo F. Richez.

- Du 23 juillet au 15 août, une énigmatique Maîtresse dans un carcan de tresse rose nous accueillait à l'ex-



position de **Nicole Dufour**.

Ses photos, ses robes, ses peintures tressées, ses madones, ses fétiches et ses bouquets révélaient la complexité et l'ambivalence de son travail.

- Du 20 août au 11 septembre, l'exposition *Nature animale* présentait les peintures de **Christine Boudin**, les photos de **Jean-Michel Lorain** et les sculptures de **Marie-Pierre Sinibaldi**. Tous les trois passionnés par le monde animal, ils nous ont donné leur vision des grands félins, singes, éléphants et autres, mais aussi des animaux domestiques, vaches, poules, etc.



Les trois artistes. Photo K. Lorain.

• Du 17 septembre au 16 octobre, nous avons retrouvé la traditionnelle exposition des aquarelles de **Jean Larcena** évoquant les Paysages de l'Yonne et de Saint-Aubin-Château-Neuf en particulier. Comme chaque année, cette exposition était organisée avec le concours de la Société archéologique de Sens.

Patrice Lagrange

■ À L'ATELIER 19B

L'exposition *Passants, passantes*

L'association *Mouv'art* avait réuni vingt artistes dans l'Atelier 19b : peintres, plasticiens, photographes, sculpteurs et céramistes ont exposé leurs œuvres sur le thème *Passants-passantes*. On a vu ceux-ci déambuler, flâner, traverser l'espace, glisser sur les trottoirs et le long des boulevards...

Le lieu est propice à de telles expositions réunissant un grand nombre d'artistes. Les visiteurs ne s'y sont pas trompés : ils sont venus nombreux, environ 400.

Chantal Descours



■ LES JOURNÉES PHOTOGRAPHIQUES DU VAL D'OCRE



La 4^e édition a réuni 10 photographes sur les thèmes les plus divers, du témoignage d'une action humanitaire à Sarajevo dans les années 90 aux photos de Saint-Aubin des années 70 en passant par les grands musiciens et chanteuses du jazz. Voir l'article p. 16.

■ À PIED, À CHEVAL, À VELO...

Si vous vous promenez dans le village, vous pouvez vous interroger sur la présence de petits panneaux signalétiques de couleur agrafés ou cloués sur des arbres ou piquets de bois. L'explication est rapide : depuis cet été, 4 parcours ont été balisés pour le plaisir des randonneurs.

Ces 4 parcours ont été sélectionnés par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour trois d'entre eux, et par la Communauté de Communes de l'Aillantais (CCA) pour le dernier. Ils permettent de découvrir le territoire communal et, pour l'un d'entre eux, de faire une incursion dans le village de Merry-la-Vallée. L'idée est d'accueillir les randonneurs de tous horizons sur nos chemins qui révèlent la beauté des paysages de la commune (points de vue, lavoirs, forêts, hameaux...), mais aussi de dépasser nos limites communales pour continuer sur les chemins des communes limitrophes adhérentes au SIVU et à la CCA.

Ainsi pourrez-vous, au départ de la mairie, choisir un circuit en fonction de votre disponibilité et de votre résistance.



Le circuit jaune : sur 4 kilomètres, il vous emmène à la périphérie du village par Les Grêlons, puis rejoint le moulin du Berceau via la Perrière, avant de gagner la rue Vendôme pour remonter ensuite sur la ruelle des Fourneaux. Redescendant par le chemin creux de la ruelle ferrée, il vous ramène à la mairie en passant devant le Puits-Bouillant.

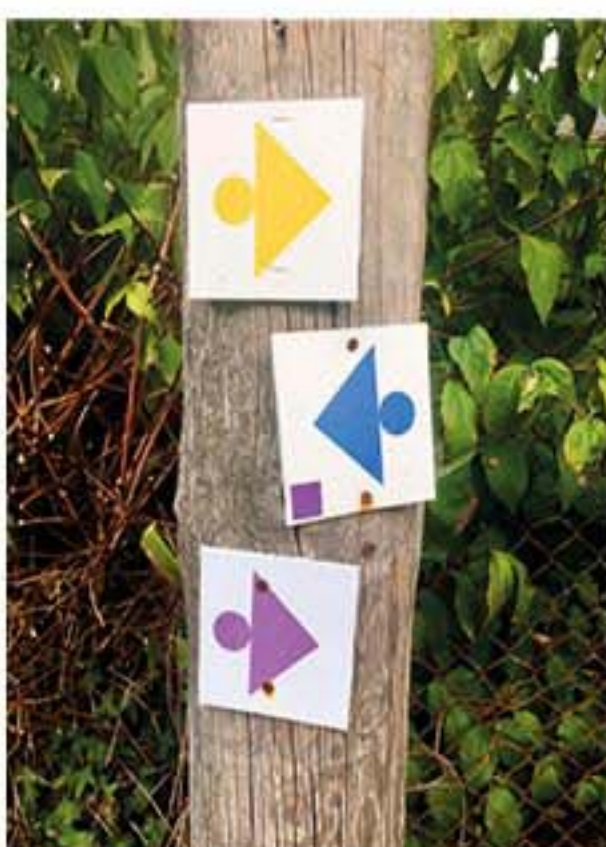
Le circuit bleu : sur 9 kilomètres, il vous emmène aux Placeaux puis aux Champs-Blancs (trognons, mares), avant de traverser champs et forêt de Fourolles (chemin de la Résistance), pour revenir vers la Rue Neuve puis la Perrière avant de rejoindre la mairie.

Le circuit rouge : sur près de 14 kilomètres, il vous emmène au Moulin-de-Ville, puis rejoint le bas de Merry-la-Vallée par les champs et les prés, remonte une longue vallée puis revient par la « Champagne » (points de vue sur les deux villages traversés), pour regagner Saint-Aubin.

Le circuit violet (CCA) : sur 8 kilomètres, le chemin rejoint le moulin du Berceau, file à Sur Ocre (lavoir) à travers champs puis revient à Saint-Aubin pour le dominer via la ruelle des Fourneaux (point de vue), et redescend au cœur du village en passant par le Puits-Bouillant.



Des bénévoles à l'entretien des chemins.



Deux fois par an, les chemins sont entretenus par les services techniques de la commune et par des bénévoles du village.

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter de mettre vos baskets et réaliser de belles promenades en suivant ces balisages, et de revenir la tête ressourcée de notre beau patrimoine. N'hésitez pas à nous signaler tout manque ou dégradation de balisage, en vous adressant à la mairie.

Jean-Hugues Motard

■ UNE VISITE SYMPATHIQUE



Le 6 juillet, sous un soleil radieux, le moulin du Berceau a reçu la visite d'un groupe d'anciens habitants de la commune, résidant actuellement à l'Ehpad de Toucy. Autour d'un pique-nique préparé par le personnel de Toucy, une dizaine de pensionnaires ont profité du site du Moulin. Parmi eux, quelques anciens de Saint-Aubin ont évoqué longuement leurs souvenirs dans ce site remarquable.

Hervé Nadot, directeur de la maison de retraite « La Croix des vignes » à Toucy, nous a chaleureusement remerciés d'avoir permis à ses pensionnaires de passer un moment agréable au grand air.

Bernard Curnier

■ LA RANDONNÉE DU SIVU

Nous n'étions pas nombreuses ce samedi 25 juin pour représenter le Val d'Ocre lors de la grande randonnée du Sivu, organisée cette année par la commune de Pourrain. La météo étant très menaçante, nous nous sommes retrouvées à trois pour défendre les couleurs de notre commune. Et pourtant... il n'a pas plu !

Françoise Richez



Les 3 marcheuses du Val d'Ocre entourent Aurélie Jaluzot, co-organisatrice Sivu. Photo A. Beauvalot.

■ LES 9 DIAGONALES

Le 25 juin 2022, Luc Pace, natif de Saint-Aubin-Château-Neuf, est arrivé dans notre village. C'est un marcheur insolite qui s'est donné pour mission de parcourir les 9 diagonales de la France, soit 11 022 km, afin de récolter des fonds pour la recherche en faveur de la sclérose en plaques.

Il a été accueilli par le maire et quelques habitants ainsi



Luc Pace s'entretient avec les enfants. Photo F.Richez.

que par les élèves de la classe de CE1 et CE2 et leur professeur Aurélie Lecompte. Les enfants ont pu lui poser de nombreuses questions. Il leur a alors expliqué qu'il marchait sept heures par jour ce qui représente environ 26 km.

À ce jour, il a déjà parcouru 5 277km et 60 721m de dénivelé positif. Après quelques semaines de repos bien mérité, Luc Pace est reparti début octobre pour poursuivre son défi.

Si vous souhaitez soutenir son projet, vous pouvez faire un don sur le site www.9diagonales-arsep.com

Yvette et Éric Pace

■ CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES

● Étudier la domestication pour comprendre l'évolution : pommiers et champignons du fromage

Conférence du 20 mai 2022.

Tatiana Giraud, directrice de recherche au CNRS, travaille sur la compréhension des mécanismes de diversification et d'adaptation des êtres vivants.

Elle décrit la biodiversité comme un équilibre dynamique, il doit y avoir toujours du mouvement qui va permettre une adaptation constante des organismes à leur environnement. De ce fait, les banques de graines, les congélations, les parcs... ne permettent pas de protéger la biodiversité.



Tatiana Giraud. Photo P. Cibille.

À travers deux exemples de domestication d'organismes vivants par l'homme, celle du pommier et celle des champignons du fromage, Tatiana Giraud a détaillé la façon dont le dynamisme de la diversité opère ou s'arrête et s'éteint.

Les sélections fortes effectuées par l'homme, les échelles industrielles de production, les déforestations, les destructions des habitats naturels, menacent actuellement la biodiversité.

Or celle-ci est essentielle à la vie, elle protège les organismes vivants de la dégénérescence qui mène à la perte de la capacité à se défendre des maladies ou à se reproduire - comme cela se produit déjà pour le champignon *penicillium camembertis* dans la production des

camemberts et bries AOC.

Tatiana Giraud a conclu en s'inscrivant dans l'idée darwinienne selon laquelle ce n'est pas l'espèce la plus forte et la plus intelligente, le clone le plus performant qu'il faut conserver, mais l'espèce qui sera la plus capable de s'adapter au changement. Il est vital de conserver cette capacité d'évolution des organismes vivants, tant chez les espèces sauvages qui rendent d'immenses services, que dans les espèces cultivées, et par conséquent il est important de veiller à conserver les conditions de l'évolution (forêts, habitats naturels...) pour un monde durable.

Anne Nguyen Dao

● Quand médecins et chimistes dialoguent...

En cette soirée du 30 septembre, une soixantaine de personnes étaient réunies au foyer communal à l'invitation du Rotary Club de Puisaye-Forterre et de la municipalité.

Dialogue et interdisciplinarité

Sarah Watson, médecin, et Raphaël Rodriguez, chimiste, nous ont montré comment ils travaillaient « aux deux bouts de la chaîne » : un chercheur qui invente de nouvelles molécules pour soigner les malades du cancer et un médecin qui prescrit des médicaments, en particulier à un stade avancé de la maladie.

Ce sont deux principes qui guident l'action de ces deux scientifiques : dialogue et interdisciplinarité, très développés à l'Institut Curie.



Sarah Watson et Raphaël Rodriguez. Photo P. Cibille.

Cibler les cellules métastatiques

Les deux scientifiques nous ont expliqué que c'était la migration des cellules vers d'autres organes (métastases), et non pas l'apparition de la tumeur cancéreuse, qui était la phase la plus dangereuse : l'invasion des organes les rend incapables de fonctionner. D'où l'enjeu de soigner les métastases avec de nouvelles molécules.

Interagir avec le fer

Pour le moment, on ne soigne guère les amas de cellules métastatiques. En revanche, on a montré que la protéine CD44 jouait un rôle dans le transport du fer à

l'intérieur des cellules et pourrait être associée à l'apparition de métastases et de récidives. D'où l'importance de nouvelles molécules synthétisées en laboratoire et capables d'interagir avec le fer.



Un public attentif. Photo P. Cibille.

En conclusion, Sarah Watson et Raphaël Rodriguez ont exprimé leur souhait de voir diminuer le délai (10 à 15 ans) entre la découverte d'une nouvelle molécule et sa mise en marché sous forme de médicament. C'est un bon dialogue entre chercheurs chimistes et médecins qui permettra de raccourcir ce délai, en mettant en œuvre « la bonne molécule, au bon moment, sur le bon patient ».

Françoise Richez

■ LEUR AVIS NOUS INTÉRESSE !

Au printemps, une douzaine de jeunes de la commune se sont réunis autour de Karen Delin, Françoise Richez et Aurore Vauthier. Celles-ci ont recueilli leurs souhaits concernant les équipements sportifs de la commune, leurs activités de loisirs et leurs souhaits concernant leur implication dans la vie de la commune.



Il est ressorti de cette rencontre, un intérêt pour voir s'implanter au moulin du Berceau un skate park, un city stade, un bike park et une table de ping-pong. Sur le city stade, la pratique majoritaire serait le football et le basket. Des animations telles qu'un tournoi de foot intercommu-

nal, des Lego masters, une course de boîtes à savon ou des boîtes à mousse ont soulevé l'enthousiasme. Concernant leur implication dans la vie de la commune, l'idée d'un Conseil des jeunes a intéressé certains. Dans un premier temps, le dossier du city stade et celui du conseil des jeunes vont être approfondis.

Dans un premier temps, le dossier du city stade et celui du conseil des jeunes vont être approfondis.

Françoise Richez

■ DÉCORATIONS DE NOËL

Pour la fin de l'année, le conseil municipal et plusieurs habitants souhaitent renouveler le concours de décorations de Noël initié l'année dernière.

Nous vous rappelons que l'objectif de ce concours est de faire participer les habitants du Val d'Ocre à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'animation de notre commune. Le fait de décorer vaut inscription.

Tous les efforts réalisés en vue de l'embellissement seront appréciés et pris en compte, à partir du jeudi 22 décembre 2022 et jusqu'au samedi 9 janvier 2023.

Le passage des membres du jury dans la commune et les hameaux se fera de manière aléatoire. Les critères d'appréciation porteront sur la qualité et l'effet d'ensemble, ainsi que sur l'utilisation d'éléments naturels et la fabrication d'objets ou de décors originaux.

La remise de lots d'encouragement se fera lors de la présentation des vœux de la municipalité, si les conditions sanitaires nous le permettent.

Jean-Claude Pokrywa

■ LES RECETTES DE PATRICIA

Crème catalane

Pour 6 personnes :

- 200 g de sucre semoule
- 6 jaunes d'œufs
- 200 ml de crème liquide entière
- le zeste d'un ½ citron
- 50 g de fécule de maïs
- 800 ml de lait entier
- un bâton de cannelle
- de la cassonade (ou du sucre de canne).

Dans une casserole, porter à ébullition le lait, la crème et le zeste de citron. Laisser infuser ce mélange.

Pendant ce temps, dans un saladier, blanchir les jaunes d'œufs avec le sucre semoule. Ajouter la fécule de maïs et bien mélanger.

Verser le mélange de lait chaud à travers un chinois fin sur le mélange contenu dans le saladier. Bien mélanger.

Verser alors la crème réalisée dans la casserole et porter à ébullition sans arrêter de remuer avec la cuillère en bois. Laisser épaissir le mélange et cuire 2 minutes.

Verser dans des ramequins et laisser refroidir. Disposer de la cassonade sur les crèmes puis passer aux fours quelques minutes pour une belle caramélisation.

Régalez-vous !

Patricia Guttadoro



QUESTIONS À...

Questions à Benoît Héry, président de l'association Saint-Aubin Village d'Art et de Traditions (ASAVAT).

■ À PROPOS DU CHEMIN DES ARTS

D'où vient cette idée ?

Cette idée a germé dans l'esprit de quelques habitants et d'artistes de Saint-Aubin-Château-Neuf. À l'initiative de Guy et Christiane Royon, ils se sont regroupés en association dans les années 2000. Ainsi est né le Chemin des Arts, une balade artistique de 3,5



« La dame au parapluie ».
J.-C. Delagneau. Photo A. N. Dao

km à travers le village. Cette exposition libre et permanente d'œuvres d'artistes ayant leurs ateliers à Saint-Aubin mais aussi ailleurs en France et à l'étranger, est devenue ainsi une vraie singularité de notre commune.

Le souhait est de sensibiliser aux différentes expressions artistiques et de permettre à chacun de pouvoir les apprécier hors des lieux classiques tels que musées ou galeries, durant toute l'année sous le soleil, la pluie ou la neige !

C'est aussi faire en sorte que petits et grands vivent aux côtés des œuvres chaque jour et qu'un lien entre artistes, visiteurs et bien entendus Saint-Aubinois se développe autour de l'art.

Combien d'œuvres sur le Chemin ?

Le Chemin des Arts compte une soixantaine d'œuvres réparties sur le territoire de la commune. On y trouve des sculptures monumentales mais aussi des œuvres plus petites. On peut y voir des pièces créées en métal

Inox ou en acier Corten ainsi que des sculptures en pierre ou en céramique ; d'autres encore sont réalisées en résine ou en bois. On y trouve aussi des œuvres peintes sur bois ou sur toile et un vitrail.

Dernières curiosités : l'une des pièces installées sur le Chemin a été sculptée dans un tronc de fougère arborescente et l'autre, installée devant l'Atelier 19b, est d'origine plus lointaine et vient de Papouasie en plein cœur



Poteau de Papouasie.
Photo P. Cibille.



« Trinité », d'Ismail Yildirim. Photo A. Nguyen Dao

de l'océan Pacifique.

Le nombre d'œuvres installées sur le Chemin des Arts peut varier au fil des années. En effet certaines partent pour être exposées en France ou à l'étranger ; d'autres ont même été utilisées et prêtées pour le tournage d'un film. Certaines encore sont parfois vendues.

La plupart des pièces qui sont installées sur le Chemin sont mises en dépôt par les artistes. Elles sont donc amenées à vivre. Certaines de ces œuvres sont vouées à rester sur le Chemin car elles ont été données par l'artiste ou d'autres encore ont été achetées par l'association grâce à des dons de particuliers et grâce aux adhésions de ses membres.

Qui fait quoi ?

Les membres de l'association prennent contact avec des artistes ; ainsi de nouvelles œuvres sont trouvées afin de les installer sur le Chemin des Arts. Quand une œuvre est sélectionnée, une discussion s'engage entre l'artiste, l'association et la commune pour trouver le meilleur emplacement. C'est avec l'aide des employés communaux que les socles et fixations sont réalisés, les œuvres étant généralement installées sur des terrains de la commune tout au long du parcours.



« Menhir », Alain Vuillemet. Photo P. Cibille.

Et demain ?

Le Chemin des Arts est vivant. Il continuera à évoluer grâce à de nouvelles œuvres. Il doit également être entretenu car certaines œuvres s'abiment au fil du temps et c'est un véritable chantier. Nous devons toujours l'améliorer – fléchage, actions de communication et animations – afin de mieux faire connaître le travail des artistes. C'est une chance pour tous et pour le Val d'Ocre tout entier.

Benoît Héry

■ LA GRANDE CLASSE

La fête des écoles du samedi 25 juin dernier, au moulin du Berceau, a été un beau moment de joie partagée. Elle a été organisée par notre association de parents d'élèves (APE), *La Grande Classe*. L'intégralité des bénéfices réalisés à cette occasion a été reversée aux écoles.

Spectacles et musique

Le matin, chacune des cinq classes du regroupement scolaire a présenté son spectacle, puis les ateliers d'accordéon de Saint-Aubin-Château-Neuf ont enchanté nos oreilles tandis que petits et grands s'installaient pour déjeuner.



Photos F. Richez

La kermesse

L'après-midi, une grande kermesse a proposé à nos enfants de multiples jeux et épreuves, qui leur ont fait remporter à chacun un cadeau bien mérité ! La journée s'est terminée par une tombola organisée par les enseignantes du regroupement.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les parents pour leur présence et leur participation si active. *La Grande Classe*... c'est nous tous ! Un grand merci aussi à l'équipe de choc du centre de loisirs des Pandas, qui nous a prêté main-forte de manière si généreuse et efficace.

Grâce aux bénéfices de cette journée et de nos autres

actions, nous pourrons cette année, comme l'année passée, reverser aux écoles la somme de 1 500 euros, qui aidera les enseignants à mener à bien de beaux projets pour l'épanouissement de nos enfants.

Rendez-vous pour les prochains événements !

À bientôt !

*L'équipe de La Grande Classe
Laureline Lê, Alexandra Russi et Robin Vernois*

Contact :

ape.lagrandeclasse@gmail.com



LES PANDAS

Directrice : Karen Delin

Les activités physiques à l'honneur

Depuis le mois d'avril et jusqu'au mois de décembre, le centre de loisirs des Pandas permet aux enfants inscrits les mercredis matins de pratiquer une activité sportive. Notre souhait était également de pouvoir faire connaître une activité proche de chez nous que beaucoup d'enfants ne connaissent pas. C'est pourquoi, avec le financement de la CAF de l'Yonne, les enfants à partir du CP s'initient au golf. Pendant ce temps, les plus jeunes pratiquent des activités multisports.



Les Pandas au golf du Roncemay. Photo Les Pandas

La salle Snoezelen

Depuis juin, une salle Snoezelen a été aménagée grâce à la fondation AGIR du Crédit agricole, à la MSA, au fonds départemental pour les associations (FDVA) et à l'association Culture, Sport et Tourisme (CST).



La salle Snoezelen. Photo Les Pandas

La directrice, Karen Delin, a reçu une formation afin de pouvoir animer des séances. Celles-ci sont organisées pour les enfants du centre, mais également avec les tout-petits qui fréquentent la crèche *La Cabane aux lutins*. D'autres collaborations sont à venir afin de créer une vraie spécificité sur notre territoire.

Les vacances d'été



« Vacances à la ferme. » Photo Les Pandas

Pendant les vacances d'été, une moyenne de trente enfants a pu découvrir le Moyen Âge à travers diverses activités. Sur cette thématique, nous sommes allés à Guédelon et à Provins. De plus, un camp a été organisé pour les plus grands à la ferme pédagogique « Chevrettes et grenouillettes ».

La garderie des écoles

Depuis la rentrée, la compétence de la garderie des écoles nous a été confiée. Celle-ci se fait de 16h30 à 17h avant l'arrivée du bus scolaire.

Vacances de Toussaint

Cette année, les vacances scolaires de la Toussaint ont pris les couleurs de l'automne, tendance Halloween.

Karen Delin

informations :

Mail : pandas89@outlook.fr



VAL D'OCRE NATURE

Responsables : Pascal Robelot, Fanny Villecroze

Balade des lavoirs et des sources

Ce fut une belle première que cette balade à la découverte des lavoirs et des sources de notre village ! Une quarantaine de personnes se sont retrouvées le 3 juillet dernier, au départ du moulin du Berceau.

Philippe Noirot conduisait sa calèche qui a réjoui les enfants... et les jambes fatiguées !

Organisée en collaboration avec l'association *Val d'Ocre Patrimoine*, cette promenade de 8 km a été commentée par Dany Chaumet. Elle nous a menés à la découverte de différents lavoirs et fontaines de la commune : Lampy, Sur-Ocre, Saint-Martin-Sur-Ocre, Jeully et Bignon. Ce fut l'occasion de découvrir des endroits parfois insoupçonnés !

Le pique-nique à l'ombrage paisible des fruitiers de Saint-Martin-sur-Ocre fut très apprécié.

Ce patrimoine témoigne des usages passés de l'eau dans nos villages, pour toutes les commodités (boire, se laver, laver le linge, donner à boire aux animaux, alimenter les fermes...) et constitue aujourd'hui de précieux réservoirs de biodiversité. Maillant le paysage, les mares, lavoirs et fontaines forment un réseau propice à la continuité écologique et à la préservation d'espèces aujourd'hui très menacées, comme les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres).

Notre patrimoine naturel et culturel : un bien commun qu'il nous faut préserver pour l'avenir.



Pique-nique à St-Martin-sur-Ocre. Photo Val d'Ocre Nature.

La Fête au Verger

Autre temps fort de cette fin d'année : le 8 juillet, ce fut la Fête au Verger !



Concert des Upupa Epoi. Photo Val d'Ocre Nature.

Rassemblant une cinquantaine de personnes, adhérents et sympathisants de *Val d'Ocre Nature* ont pu apprécier ce lieu champêtre, surplombé d'arbres centenaires.

Après un repas partagé, le théâtre de verdure a été animé par le concert du groupe *Upupa Epoi*, pour un voyage musical... époiétique !

De quoi fêter joyeusement le début de l'été !

Fanny Villecroze pour Val d'Ocre Nature

Vous souhaitez nous rejoindre ou participer à nos prochains événements : valdocrenature@gmail.com



L'OISEAU À RESSORTS

Président : Denis Humbert

La 4^e édition des Journées photographiques du Val d'Ocre : 10 expositions, 4 ateliers, 2 projections-conférences

Une édition « plus » : plus de photographes exposés, plus de photographes présents dans le village sur toute la durée des Journées, plus de visiteurs (630 contre 400 les années passées), plus d'enfants, plus de personnes âgées, plus d'activités proposées...

Et des photographes confirmé.e.s plus nombreux.

Avec cette édition 2022 qui a pris place dans un monde bouleversé, nous espérons que les récits drôles, dramatiques, tendres ou poétiques des photographes, rendraient notre univers un peu plus lisible.

« Maintenant que l'été est fini, qu'on va vers l'hiver, ça fait du bien de voir ces belles photos, de se rappeler les bons moments » dit une visiteuse. Pari réussi dirait-on.

Et puis il y a eu de nombreux repas en commun auxquels ont participé des habitants de Saint-Aubin.

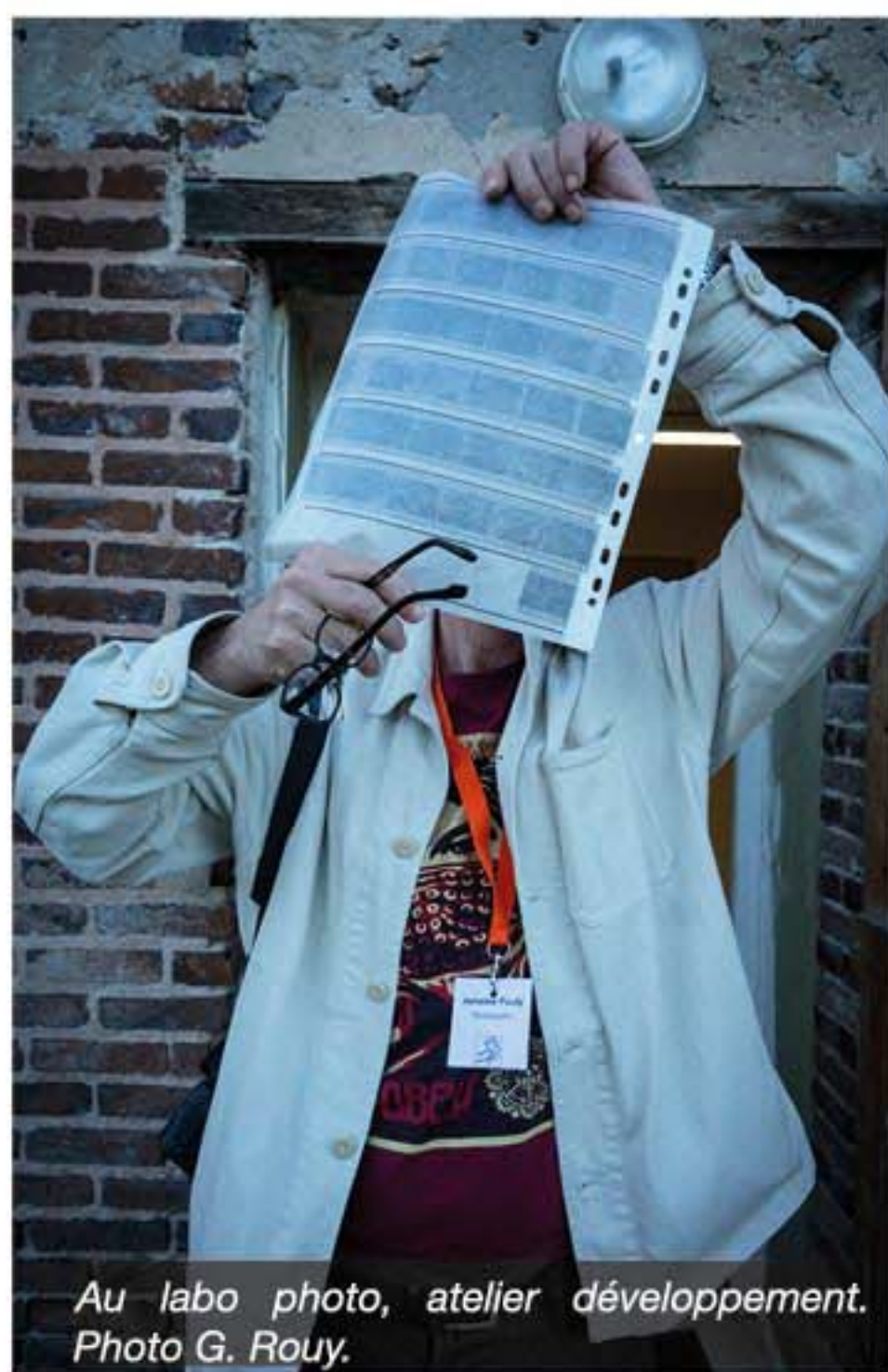
Ainsi, le groupe a été heureux de participer à l'aventure durant 10 jours et d'échanger avec les publics dont ils ont apprécié la qualité. « Dans la salle d'exposition, il y avait beaucoup de dynamisme, les gens venaient vraiment pour regarder des photos » commente un des photographes agréablement impressionné.

Les deux projections-conférences ont été très appréciées : Philippe Dollo nous a fait le récit de sa naissance comme photographe au contact de la photo de cinéma américain notamment et les péripéties de sa carrière qui s'est dessinée aux États-Unis ; Henri-Georges Brun a évoqué son engagement volontaire dans l'association

Pour que vive Sarajevo et les convois qui apportaient des vivres, des vêtements, du matériel médical aux Sarajéviens assiégés.

Les conférences se sont déroulées au milieu des expositions à l'atelier 19b, et nous remercions l'association Châteauneuf et Denis Humbert pour leur appui technique indispensable.

Toute la semaine ont eu lieu des visites qui ont été accompagnées par les photographes



Au labo photo, atelier développement.
Photo G. Rouy.



Visite d'Irène Eulriet conseillère départementale, de Patrick Gendraud, président du conseil départemental et de Bernard Curnier, maire du Val d'Ocre. Photo G. Rouy.

notamment Doriane François, Antoine Pouly, Gérard Rouy, Anne Nguyen Dao, Philippe Cibille : nous avons reçu les Pandas et les ados d'Obrigado ainsi que les enfants des classes de Merry-la-Vallée et les CE1-CE2 de St-Aubin. Avec la complicité du photographe Michel Charles, nous leur avons réservé une animation et un atelier « Photo en relief » qui a n'a pas manqué d'attirer les grands aussi !



Atelier « Photo en relief » avec la classe de Merry-la-Vallée.
Photo P. Cibille.

Il y a eu des échanges émouvants avec des personnes âgées et des retrouvailles avec d'anciens habitants de Saint-Aubin qui vivent aujourd'hui en Ehpad à Aillant ou à Toucy. L'accueil de jour de Mézilles a lui aussi fait le déplacement.

Au laboratoire photo de l'Oiseau à ressorts, situé au moulin du Berceau, Pascal Baudry, grand reporter, et Olivier Bardina, photographe corporate, ont animé chaque week-end un atelier de développement de films en noir et blanc, et un atelier de tirages des clichés. Suite à cela, des demandes d'ateliers nous ont été adressées.

Une autre innovation, c'est l'atelier d'écriture, proposé par Geneviève Bertois, qui a eu lieu entre la salle d'ex-



Doriane François, photographe et des visiteurs de l'Ehpad de Toucy.
Photo Oiseau à ressorts

position et... une caravane, permettant aux participants de bénéficier d'un espace propre à l'atelier. La caravane a été aimablement mise à notre disposition par Éric Schoulier.

Il y a d'ailleurs beaucoup de monde à remercier, les photographes en premier lieu pour leur générosité, les membres de l'Oiseau à ressorts pour leur disponibilité, le CMD pour son soutien, la municipalité du Val d'Ocre, ainsi que celles et ceux qui ont apporté des aides de toutes sortes, qui ont fait le succès de ces Journées. Alors un grand merci à tous, et rendez-vous l'année prochaine pour continuer à partager ce plaisir de regarder de belles photos.

Pour retrouver tous les photographes et des images de cette 4^e édition : <http://oiseau-a-ressorts.org>

L'équipe de l'Oiseau à ressorts

Contact :

contact@oiseau-a-ressorts.org

<http://oiseau-a-ressorts.org>



Collectif Musiques et Danses

COLLECTIF MUSIQUES ET DANSES (CMD)

Présidente : Juliette Peix

Le conseil d'administration du C.M.D

Lors de l'assemblée générale du mois de janvier, vous étiez nombreux à venir nous soutenir.

Yvette et Éric Pace ont souhaité « passer la main », après 20 ans de bons et loyaux services à l'association CMD qu'ils ont fondée. C'est la larme à l'œil qu'ils ont transmis le fruit de leur travail au nouveau bureau.

Nous les remercions chaleureusement de nous laisser l'opportunité de continuer à faire vivre une association aussi vive et dynamique.

Ils en sont toujours des membres actifs, et nous pouvons toujours compter sur eux. Merci à vous deux!

Le bureau est composé de :

- présidente : Juliette Peix
- vice-président : Émilien Gomez
- secrétaire : Camille Nicole

- trésorière : Nathalie Gomez
- vice-trésorière: Marie-Agnès Corbin

Le *challenge* était grand pour nous, de proposer des concerts de qualité, après les années COVID, et après les années précédentes très actives !

Nous avons pu vous faire découvrir ces derniers mois :

- *La Fenice à Venise* en l'église de Saint-Aubin le 24 avril.
- Trois pique-niques concerts :
 - En juin, *les Balochiens*, musique française, nous ont fait danser au son de l'accordéon, de la guitare, de la basse, du violon et de la batterie.
 - En juillet, Carlos Napoles nous a fait onduler au rythme des sons sud-américains;
 - En août, *Hélium trio* est venu enchanter nos oreilles, jazz et rythm and blues étaient au programme.



De haut en bas : Carlos Napoles, Hélium Trio. Photos P. Cibille.

Vous étiez au rendez-vous ! Merci de votre présence et de votre soutien.

Un grand merci aux bénévoles, toujours présents pour aider à monter les tables, les chaises ou faire un coup de ménage !

La dernière date pour l'année 2022 sera **samedi 12 novembre** à l'église de Saint-Aubin où viendront jouer à **18h** le *Trio Magnificat*, piano, guitare et saxophone avec des reprises de grands titres de la musique classique.

L'année 2023 commencera traditionnellement par le bal folk, **le samedi 28 janvier** à la salle des fêtes de Saint-Aubin.

Pour nous joindre :

Site : www.collectif-musiques-danses.fr

Email : cmd.st_aubin@yahoo.fr

Facebook : www.facebook.com/cmd.cmd.564

■ MAM LA CABANE AUX LUTINS

La Maison des assistantes maternelles (MAM) est très heureuse d'avoir accompagné à bien grandir Lyna, Célie, Loham, Naïm et Margot. Ces petits lutins sont rentrés à l'école en septembre. De nouvelles petites têtes blondes sont venues compléter notre structure.

Cette année encore, la MAM affiche complet. Les inscriptions pour 2023-2024 sont ouvertes, vous trouverez toute les informations sur notre site internet : <http://lacabaneauxlutins.e-monsite.com>



Notre thème de l'année est « À la découverte des différents biotopes », que nous allons explorer par le biais d'activités, d'histoires et de chansons. Nous commençons par la forêt primaire, nous avons pu y découvrir la faune et la flore qui la compose.

Nous proposons des séances de snoezelen à nos lutins. Nous tenons à remercier *Les Pandas* et particulièrement Karen pour son investissement pour nos loulous.

Lydie, Emilie et Nathalie

■ VAL D'OCRE PATRIMOINE

Les *Journées européennes du patrimoine* dans la commune ont été l'occasion d'ouvrir à la visite les églises de Saint-Martin et Saint-Aubin. Le samedi 17 septembre, 7



Église de St-Martin-sur-Ocre.
Photo Val d'Ocre patrimoine.

visiteurs à Saint-Martin et 14 à Saint-Aubin. Le dimanche 18, 40 visiteurs à Saint-Martin et 37 à Saint-Aubin !

Un grand merci aux bénévoles, membres de l'association *Val d'Ocre Patrimoine* et sympathisants, pour le nettoyage de Saint-Martin et l'accueil actif, riche en informations, des promeneurs venus découvrir ou redécouvrir l'histoire et l'art dans ces deux

lieux. Merci à la municipalité pour la réparation de l'accès latéral à l'église de Saint-Martin.



Stèle de la famille Bazin.
Photo F. Richez.

Bienfaiteurs de l'église de Saint-Aubin, les Bazin ont leur tombe signalée par une stèle en contrebas du jardin de l'église de Saint-Aubin. Dany Chaumet l'a dégagée de la végétation à l'occasion des *Journées du patrimoine*.

Avec constance, Dany entretient et valorise l'ensemble presque complet de bornes cisterciennes qui délimitent historiquement le territoire communal. Son action, rattachée à *Val d'Ocre Patrimoine*, est relayée sur le site

<http://les-pas-presses-saint-aubinois.e-monsite.com/>.

L'association *Val d'Ocre Patrimoine* organise un buffet convivial et informatif le **mercredi 16 novembre à 18h30** au foyer communal de Saint-Aubin. Ouvert à tous, membres et non membres de l'association et à leur famille et amis ! Si vous le pouvez, merci d'apporter à boire et/ou manger pour le pot commun.

N'hésitez pas à demander des informations à : valdocrepatrimoine@gmail.com.

Anne Dumazert



**CULTURE SPORT
& TOURISME (CST)**
Président : Marcel Papin

■ CST RANDONNÉES

Responsable : Marcel Papin

Informations sur les randonnées

Les dimanches, le départ se fait du village où se déroule la randonnée. Les jeudis à 13h45, départ du moulin du Berceau à Saint-Aubin-Château-Neuf ou de l'endroit indiqué dans le programme. Nous précisons que nos randonneurs doivent être correctement chaussés et doivent s'assurer de leur bonne aptitude physique, chacun étant responsable de lui-même.

Le programme ci-après est donné sous réserve de modifications en raison du temps et des possibilités.

À votre écoute à la bibliothèque de Saint-Aubin, sous la salle communale, tous les premiers vendredis du mois de 16h30 à 18h30.

Adhésion annuelle : 4€ par section (bibliothèque, jeux divers, randos, tennis). Les randonnées du dimanche et du jeudi : adhérents 1€, non adhérents 2€.

PROGRAMME DES RANDONNÉES HIVER 2022

Randonnées du jeudi : circuits de 9 km et 7 km environ
Randonnées du dimanche : circuits entre 9 km et 11 km

Jeudi 3 novembre - 14h

Rando MERRY – GRANGER ou la fumée - 7 et 9 km

Jeudi 17 novembre - 14h

Rando PERREUX – MONTIGNY - 7 à 8 km

Dimanche 27 novembre - 9h

Rando AILLANT - CHASSY - 9 km 500

Jeudi 1^{er} décembre - 14h

Rando SOMMECAISE - BOIS BONTIN - 7 à 8 km

Jeudi 15 décembre - 14h

Rando RONCEMAY FORÊTS 8 km 700

Jeudi 29 décembre - 14h

Rando SAINT AUBIN - LE GOLF - 11 km 700

Pour tous renseignements :

Marcel Papin et Josy Peillon

tél. 03 86 73 05 74 - 06 73 89 53 33

Marcel Papin

■ CLUB D'ŒNOLOGIE

Les ateliers d'œnologie reprennent en novembre.

Notre intervenant Joël Lecoq nous propose comme thème du premier atelier : « Le millésime 2019. Grandeur pour beaucoup, malgré certaines hétérogénéités locales ».

Les ateliers se dérouleront les **23 novembre** et **14 décembre**.

Rendez-vous au foyer communal de St Aubin à 19h15.

Afin d'organiser au mieux la séance, merci de vous inscrire quelques jours auparavant auprès de Martine Ducourty.

Contact :

Martine Ducourty au 03 86 73 65 47

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU VAL D'OCRE

sur internet

<http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr>

ou sur votre portable

avec l'application PANNEAUPOCKET

■ CST BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Françoise Richez

Une après-midi de contes

Dans le cadre de « L'été culturel 2022 », la Bibliothèque départementale nous a permis de faire venir en juillet une conteuse de la compagnie Tohubohu. Celle-ci a transporté les enfants et les parents dans son univers magique.



La conteuse. Photo F. Richez.

La rentrée de la bibliothèque

Depuis la rentrée de septembre, la vie de la bibliothèque est à nouveau rythmée par les permanences, les clubs de lecture, les visites des Pandas et des enfants de l'école maternelle.

Nous venons d'échanger 500 livres avec la Bibliothèque départementale ! Venez découvrir de nouveaux livres lors de nos permanences : **le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30**.

Autres nouveautés : le prêt de DVD et de livres sonores.

La bibliothèque en quelques chiffres

En 2021, la bibliothèque comptait 74 adhérents dont 14 nouveaux inscrits. Le fonds de la bibliothèque est constitué de 4 800 livres : 2 800 ouvrages pour la jeunesse et 2 000 pour adultes.

Nous avons constaté une baisse de fréquentation depuis la crise du Covid. Mais, heureusement, les enfants des *Pandas* reviennent régulièrement emprunter des livres et cela nous fait très plaisir !

Cinéma et ruralité

Samedi 8 octobre, 35 personnes étaient réunies au foyer communal. La bibliothèque municipale de la commune, en partenariat avec les bibliothèques de Villiers-sur-Tholon et Aillant-sur-Tholon, et avec le soutien de la Bibliothèque départementale de l'Yonne (BDY), avait invité le cinéaste Ahmed Jemaï, qui était en résidence à la Maison Jules Roy de Vézelay.

Le cinéaste, réalisateur de films documentaires, a proposé au public des extraits de films qui illustraient son propos et soulevaient des questions : quelle image du monde rural les films proposent-ils ? Quelle est la place

occupée par les femmes dans ces films ? Quelles différences de traitement entre les films de fiction et les films documentaires ?

La séance s'est terminée par un long moment d'échange avec la salle, suivi d'un verre de l'amitié qui a permis de prolonger les discussions.

Vacances de Noël

Du 19 décembre au 2 janvier, la bibliothèque municipale fermera ses portes à l'occasion des fêtes de fin d'années.

Les permanences habituelles reprendront le mardi 3 janvier.

Renseignements :

Françoise au 06 11 84 60 36
bibli.saintaubin@gmail.com



Thierry Léonard (BDY), le réalisateur Ahmed Jemaï et Françoise Richez, responsable de la bibliothèque. Photo P. Cibille.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2022

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Patricia Gut-tadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Laurence Terraz.

Représentés : Michel Fonfria (par B. Curnier), Micheline Veillard (S. Rouet).

Non représenté : Pierre Valprémit.

Le compte rendu de la séance du 7 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

En fin d'année, dans le cadre du plan de relance, un appel à projets porté par la Région, a été lancé pour subventionner (à hauteur de 80%) les communes de moins de 1 000 habitants pour l'acquisition en équipement informatique : 2 500€ répartis entre la mairie, les écoles et le foyer communal.

La Région devrait nous répondre en avril mais une délibération spécifique du conseil est nécessaire.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17.

CRÉATION DE DEUX POSTES DE DROIT PUBLIC

à raison de 30h par mois pour l'un, et d'un poste à 40h par mois pour l'autre.

Nous sommes en mesure de proposer à la personne en

poste actuellement : 30h par mois pour l'entretien des gîtes ; et, pour la seconde personne : 30h pour les locaux communaux + 10h pour les Pandas.

Le nombre d'heures sera équivalent aux heures actuellement effectuées.

La municipalité propose donc de scinder ce poste en deux postes distincts :

- poste de 30h mensuelles pour l'entretien des gîtes ;
- poste de 40h mensuelles pour l'entretien des locaux communaux y compris celui des Pandas.

Pour ce faire, nous devons publier à nouveau le poste (délai 1 mois) avant de finaliser la contractualisation.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

(Arrivée du dernier conseiller.)

FINANCEMENT DES PROJETS COMMUNAUX

Le 10 février 2022, la commission Travaux s'est réunie et a confirmé les principaux axes de projets envisagés pour 2022-2024 : éclairage public, rénovation de la maison Larcena, sécurisation de la rue Chaude et des Placeaux, city stade, aménagement de la place Jean-Alype Noiroit.

Afin de proposer au conseil des solutions de financement, la Banque Populaire a été préalablement interrogée pour avoir une première approche budgétaire. Cette demande, a été faite mi-février avant les événements d'Ukraine.

La banque nous a fait deux propositions :

- Un emprunt de **163 000€ à un taux de 0,74%**.
- Une renégociation du prêt en cours de 210 000€. À un taux de **1,1% sur 7 ans**, ou de **1,3% sur 10 ans**.

La situation internationale a provoqué une hausse des taux, dès la semaine suivante (mi-février). La validité de ces deux propositions (offre n°1 valable jusqu'au 9 mars,

offre n°2 jusqu'au 11 mars) ne seront donc pas reconductibles.

Aussi, pour bénéficier de ces deux offres, le conseil doit délibérer durant cette séance du 7 mars 2022.

Le maire présente au conseil la situation d'endettement de la commune, ainsi que les économies et/ou revenus que les deux premiers projets (rénovation de l'éclairage public, création d'un premier appartement locatif dans la maison Larcena) produiront.

Après un tour de table, la maire propose de passer au vote :

- Le maire demande l'approbation du conseil pour répondre favorablement à la Banque Populaire de Bourgogne, pour un **prêt de 163 000€** aux conditions suivantes :

- Montant 163 000€, durée 10 ans à un taux fixe de 0,74% ;
- Remboursement annuel d'un montant de 16 970,75€ à échéances constantes ;
- 1^{re} échéance 12 mois après le 1^{er} décaissement (durée maxi du décaissement : 12 mois) ;
- Montant des intérêts : 6 707,50€ ;
- Frais de dossier : 100€.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18.

- Le maire demande l'approbation du conseil pour répondre favorablement à la Banque Populaire de Bourgogne, pour renégocier un prêt en cours de 215 824,46€.

- Montant 215 824,46€, durée 10 ans à un taux fixe de 1,3% ;
- Remboursement annuel d'un montant de 23 155,48€, à échéances constantes ;
- 1^{re} échéance le 3 juillet 2023 ;
- Montant des intérêts : 15 730,34€ ;
- Frais de dossier : néant.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18.

INFORMATIONS

- PLUI : Une procédure de révision allégée va être lancée. Le maire est en mesure de vous indiquer la marche à suivre.

- Réunion CCID (commission communale des impôts directs) le mercredi 9 mars 2022 à 9h.

- Le 19 mars à 10h30 est organisée à St-Aubin la cérémonie pour les 60 ans du cessez-le-feu de la fin de la guerre d'Algérie.

- Pour rappel, le 1^{er} tour des élections présidentielles se déroule le 10 avril. Le planning de la journée sera envoyé prochainement pour constituer le bureau de vote.

- La fibre : le SRO (sous-répartiteur optique) sera installé le 15 mars en bas de la Grande Rue à St-Aubin.

TOUR DE TABLE

- Françoise Richez
- La réunion annuelle des associations est fixée au 14

mars 2022

- *Le Fil de l'Ocre* N° 18 paraîtra début avril.
- Les premiers entretiens avec la future conseillère numérique missionnée par la CCAB, ont débuté. Un questionnaire, destiné à évaluer les besoins des habitants sera joint au prochain *Fil de l'Ocre*.

- Pascal Robelot

- Les arbres devant le mur du cimetière ont été plantés. Il serait utile de revoir les besoins des ouvriers communaux en outillage.

- Bernard Duval

- Information sur le rachat des machines-outils de l'atelier de Pierre Valpremit.

- Jean-Hugues Motard

Après le désengagement de Micheline Veillard de la Commission sociale, celle-ci s'est réunie à nouveau :

- Révision de l'organisation des festivités de fin d'année.
- Contact pris avec le Conseil départemental afin de connaître le fonctionnement du « Bus des Services ».
- Rencontre prévue avec les assistantes sociales du secteur.
- Propositions en cours pour les aides aux voyages scolaires.

- Stéphane Rouet

- En attente des devis pour les aménagements de sécurité de la rue Chaude et des Placeaux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2022

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Bernard Duval, Michel Fonfria, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Stéphane Rouet.

Représenté.e.s : Karen Delin (par F. Richez), Patricia Guttadoro (A. Busset), Aurore Luquin (M. Fonfria), Fabrice Salin (J.-C. Pokrywa), Laurence Terraz (B. Duval), Micheline Veillard (S. Rouet).

Non représenté : Pierre Valpremit.

Le compte rendu de la séance du 7 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

ACHAT DU MATÉRIEL DE M. VALPRÉMIT

Sur proposition de M. Duval, la commune se propose de racheter d'occasion le matériel de menuiserie de M. Valpremit. Montant : 5 000€.

Le vote est reporté dans l'attente d'un descriptif détaillé du matériel, factures à l'appui, ainsi que d'une évaluation des coûts d'installation dans l'atelier municipal

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

En 2021, le conseil avait voté la prorogation des taux 2020 :

- Taxe foncière (bâti) : 37,74
- Taxe foncière (non bâti) : 45,99.

Pour mémoire, dans le département de l'Yonne, ces taxes sont respectivement :

- 43,80 pour la Taxe foncière bâti (+ 1,3% versus 2021)
- 47,87 pour la Taxe foncière non bâti.

Le maire propose de proroger les taux à leur valeur de 2021.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18.

ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT

Contexte

- L'assainissement ne concerne que 60% à 80% de la population de la commune, aussi son financement doit impérativement être équilibré par les subventions et la facturation auprès des seuls habitants concernés.
- L'entretien de la station et la facturation sont portés par les employés communaux. Aussi, le budget annexe Assainissement reverse à la commune les charges en personnel supporté par celle-ci (la mise à disposition d'employés.)
- Au 1^{er} janvier 2026, la Communauté de communes va prendre la compétence de l'assainissement.
- À la date d'aujourd'hui, il y a environ 15 000€ d'impayés au passif du budget assainissement, dont environ 12 000€ s'étalant de 2006 à 2021.
- Une refonte des amortissements en 2018 nécessite d'être revue.
- Un mode de facturation, basé pour 80% sur l'abonnement et non sur la consommation en eau n'est semble-t-il jamais celui privilégié par les communes.

Proposition de délibération

Sur l'exercice 2022, nous proposons de modifier la tarification indexée sur la consommation d'eau, à savoir 1,00€ ht par m³ (contre 0,50€ ht actuellement) en gardant comme objectifs :

- Rattrapage tarifaire inchangé depuis 2014.
- Facturer au réel les charges portées par la commune pour l'entretien de l'assainissement (nettoyage hebdo et annuel, administration de la facturation).
- Faire évoluer le mode de facturation, en vue de la reprise de la compétence par la Communauté de communes.
- Traiter les non-valeurs (12 000€ au 31/12/2021.)

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18.

BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal convoqué ce 8 avril 2022, a pour principal objet l'approbation des comptes 2021 et le vote des budgets 2022.

1. Examen des comptes de gestion et administratif de l'année 2021 pour la commune du Val d'Ocre

Présentation des comptes

Le maire quitte la séance. Françoise Richez, 1^{re} adjointe, prend la présidence pour le vote.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18.

Affectation du résultat de l'exercice 2021

Virement au 1068 : 99 496,44 €.

Report à nouveau en fonctionnement : 195 184,97 €.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18.

2. Présentation et vote du budget primitif 2022

Présentation du budget 2022 : les différents chapitres sont présentés aux conseillers avant de passer au vote.

Budget Primitif 2022, Dépenses de Fonctionnement : 865 606€

Budget Primitif 2021, Recettes de Fonctionnement : 865 606€

Budget Primitif 2021, Dépenses d'Investissement : 720 920,89€

Budget Primitif 2021, Recettes d'Investissement : 720 920,89€

Le budget 2021 est adopté à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE (ASSAINISSEMENT)

1. Examen et vote du compte de gestion de l'exercice 2021

Présentation du compte de gestion du trésorier. Aucune remarque particulière du trésorier.

Il est déclaré conforme et voté à l'unanimité.

2. Examen et vote du compte administratif de l'exercice 2021

Présentation du compte administratif de l'exercice 2021. Il est en toute part équivalent au compte de gestion.

Le maire quitte la séance. Françoise Richez, 1^{re} adjointe, prend la présidence pour le vote.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18.

3. Affectation du résultat de l'exercice 2021

Virement au 1068 : 6 164,56€

Report à nouveau en investissement : 9 675,04€

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18.

4. Présentation et vote du budget Annexe 2022

Remarque sur budget 2022 :

Ce budget a pour objectif d'avoir la capacité de :

- Faire supporter par le budget assainissement, les charges réelles de la station (contrôles bi-hebdomadaire des filtres et des pompes, entretien annule par le faucardage de la station, tâches administratives liées à la facturation)
- Épurier des non-valeurs anciennes

- Ré équilibrer les charges et les produits du budget assainissement.

- Faire évoluer la facturation en minimisant le poids de l'abonnement au profit de la taxe indexée sur la consommation d'eau potable.

Les différents chapitres sont présentés aux conseillers avant de passer au vote.

Budget Annexe 2022 Assainissement, Dépenses de Fonctionnement : 61 979,56€

Budget Annexe 2022 Assainissement, Recettes de Fonctionnement : 61 979,56€

Budget Annexe 2022 Assainissement, Dépenses d'Investissement : 45 042,04€

Budget Annexe 2022 Assainissement, Recettes d'Investissement : 45 042,04€

Le budget Annexe 2022 (Assainissement) est adopté à l'unanimité.

VALEUR NON RECOUVRABLE SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

À la demande du Trésor public, des non-valeurs pour un montant de 2 000,86€ doivent être passées en perte.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA RÉNOVATION DE LA TOITURE DE LA MAISON LARCENA

Le devis présenté par l'entreprise Meunier est jugé trop cher. Le choix se porte entre les entreprises Lenoble et Dury qui présentent des devis applicables jusqu'en décembre 2022.

- Entreprise Meunier 66 654,54 €

- Entreprise Lenoble 53 966,83 €

- Entreprise Dury 58 808,54 €

Après discussion sur les délais de réalisation et les coûts, un vote a lieu :

Entreprise Lenoble : 9 voix - Entreprise Dury : 6 voix
Abstentions : 3 voix.

Le conseil demande au maire de s'assurer que l'entreprise sélectionnée, a bien mis en place le processus d'élimination des déchets en phase avec la réglementation.

L'entreprise Lenoble est donc choisie, pour réaliser la réfection de la toiture du bâtiment situé 3 rue Jean Larcena.

INFORMATIONS ET QUESTION DIVERSES

• B. Curnier

- Présence sur la commune d'entreprises dans le cadre du déploiement de la fibre (1^{er} au 30 avril).

- Un document de la préfecture, bilingue ukrainien/français va être diffusé aux conseillers concernant les démarches à effectuer par les réfugiés ukrainiens.

- Rappel des consignes pour la tenue de l'élection présidentielle.

• A. Jaluzot

- A assisté à l'assemblée générale de la MAM et rapporte des demandes.

- A réceptionné la signalétique et les poteaux à planter sur les chemins du SIVU. Fournir à S. Rouet les plans des chemins pour effectuer leur entretien. Prochain Rallye des châtaignes : fin octobre au Val d'Ocre.

• JC. Pokrywa

- Signale que 2 tables de ping-pong en béton sont disponibles en Région parisienne pour qui veut les prendre. Le maire charge J.-C. Pokrywa de réunir les éléments (coûts de transport et véhicule) permettant de prendre une décision à ce sujet.

• P. Robelot : plusieurs devis en cours concernant :

- Petit outillage de jardin pour les employés communaux

- Entretien et maintenance des jeux et agrès au Moulin

- Bancs de plastique et équipements des cours des écoles et des Pandas

• F. Richez : compte rendu de la rencontre avec les jeunes et de la rencontre avec les associations toujours très présentes et actives pour animer la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2022

Présent.e.s : Bernard Curnier, Bernard Duval, Michel Fonfria, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Micheline Veillard.

Représenté.e.s : Aurélie Busset (par F. Salin), Marie-Agnès Corbin (J.-C. Pokrywa), Karen Delin (A. Jaluzot), Patricia Guttadoro (M. Veillard), Aurore Luquin (M. Fonfria), Jean-Hugues Motard (S. Rouet), Laurence Terraz (B. Duval).

Non représentés : Pascal Robelot, Pierre Valprémit.

Le compte rendu de la séance du 8 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

ADHÉSION AU « PACTE TERRITOIRES » 2022-2027

Le « pacte territoires » est l'évolution du système de subvention Villages de l'Yonne, du département de l'Yonne. Ce nouveau dispositif va permettre une meilleure répartition des subventions sur les territoires. L'adhésion de principe de toutes les communes de chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est nécessaire.

Le dispositif actuel Villages de l'Yonne, permet à chaque commune d'obtenir une subvention annuelle de 10% à 30% pour un engagement maximum de 30k€. En 2021,

nous avons obtenu 3 837€, pour la réfection de la route de Fumerault.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

CESSION/ÉCHANGE DU CHEMIN DE BIGNON

Le notaire en charge de l'acte demande une nouvelle délibération complémentaire.

Rappel :

- en 2019, la commune a procédé à l'échange d'un chemin (Chemin de St Aubin à la Racine soit 380m²) traversant une propriété privée contre une portion de parcelle (530m²). Cette portion de parcelle sert à reconstituer la continuité du chemin cédé.
- Les frais inhérents à cette opération sont à la charge du bénéficiaire.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

RACHAT DU LAVOIR DU LAMPY

En 1929, un habitant de St-Aubin-Château-Neuf, propriétaire du lavoir et de la source de Lampy, les cède aux communes de Chassy et St-Maurice-Thizouaille, afin de fournir l'eau potable aux habitants. Dans les années 80, cette activité fut reprise par la Fédération des eaux de Puisaye.

Ce site n'étant plus utilisé depuis plusieurs années, la Fédération l'a cédé à la commune de St-Maurice-Thizouaille.

La commune de St-Maurice-Thizouaille à son tour, nous propose de reprendre les parcelles D816 (415 m²) et D2101 (71m²) sur lesquelles se trouve l'ancien lavoir du Lampy.

Le maire demande à l'assemblée d'accepter la proposition du conseil municipal de St-Maurice au prix de 150€.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS

Le vote se déroule association par association. Les conseillers membres du bureau d'une association, ne prennent pas part au vote.

- ADMR : 320 € - Votants 16 - Pour 16
- CST Bibliothèque : 600 € - Votants 16 - Pour 16
- La Grogne : 600 € - Votants 17 - Pour 17
- La MAM : 200 € - Votants - 17 - Pour 17
- Oiseau à ressorts : 500 € - Votants 17 - Pour 17
- Les Pandas : 590 € - Votants 15 - Pour 15
- Val d'Ocre Nature : 400 € - Votants 17 - Pour 17

Soit un total de 3 210 €.

PROLONGATION : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MULTICOMMERCE

Le mercredi 15 juin 2022, le maire et plusieurs adjoints

ont reçu M. Beaudeau, afin d'avoir une information fiable sur la suite de notre collaboration au-delà du 30 juin 2022.

Pour rappel, une « convention d'occupation temporaire », renouvelée chaque trimestre, nous lie à M. Beaudeau. L'actuelle convention se termine le 30 juin 2022.

M. Beaudeau nous a indiqué vouloir cesser l'activité.

Il nous propose cependant de maintenir quelques semaines ou quelques mois le multicommerce, mais en réduisant l'épicerie et limitant les produits frais à des produits sur commande.

Après un tour de table où chaque conseiller a donné son avis, le conseil a décidé de prolonger le protocole pour une dernière période de 2 mois, soit du 1^{er} juillet au 31 août 2022.

Vote : Contre : 1 Abstention : 0 Pour : 16

Pour un conseiller, un arrêt de notre collaboration au 30 juin serait justifié, au regard de plusieurs points actés dans la convention et non réalisés par M. Beaudeau à ce jour (en particulier la procédure pour réouverture du débit de tabac).

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Stéphane Rouet, propose qu'un groupe de travail se réunisse, afin d'accompagner le nouveau recrutement pour le multicommerce.
- Françoise Richez expose le nouveau planning de parution du *Fil* et du *Flash de l'Ocre* :
 - deux *Fil de l'Ocre* par an : mi-octobre et mi-avril, pour faire le récit des événements déroulés. Ces deux numéros seront richement illustrés.
 - six ou sept *Flash de l'Ocre* par an, pour annoncer les événements à venir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2022

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Claude Pokrywa, Stéphane Rouet.

Représenté.e.s : Michel Fonfria (par B. Duval), Patricia Guttadoro (K. Delin), Françoise Richez (P. Lagrange), Fabrice Salin (J.-C. Pokrywa), Micheline Veillard (S. Rouet).

Non représentés : Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Pascal Robelot, Laurence Terraz, Pierre Valprémit.

Le compte rendu de la séance du 17 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'UN AGENT

Suite à la prolongation de l'arrêt d'un agent, il est nécessaire de prolonger le contrat de travail de l'agent recruté pour son remplacement (13h30 hebdomadaires).

Le maire demande l'autorisation au conseil de procéder à ce renouvellement pour la période du 15 septembre 2022 au 10 novembre 2022.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

PASSAGE EN NON-VALEUR : BUDGET ASSAINISSEMENT

- 27,21€ : Surendettement
- 87,56€ : Abonné décédé
- 0,82€ : Écritures (7) sous le seuil de poursuite.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

DONATION

La famille Bornat de Valenciennes se propose de céder trois parcelles à la commune du Val d'Ocre :

- C 472 soit 887 m² (secteur Sud de Sur-Ocre)
- F 97 soit 2343 m² (secteur La Rigauderie)
- F 118 soit 721 m² (secteur Les Fleix)

Le maire demande au conseil de l'autoriser à accepter cette donation et à engager les procédures d'enregistrement d'actes de propriété.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

PROLONGEMENT D'UN CONTRAT DE 30H

Nous proposons le renouvellement jusqu'au 31 décembre 2022 du contrat de vacataire pour un emploi d'entretien des gîtes. (Périmètre identique au contrat existant.)

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

LOCATION D'UN GITE DU MOULIN

Le maire demande la possibilité de louer un gîte au moulin du Berceau, pendant une période incompressible d'un mois, pour un montant de 600€ + 50€ de charges durant la période du 1^{er} septembre au 30 avril.

Suite aux propositions des conseillers, et en particulier face aux augmentations des coûts de l'énergie, il a été décidé que le maire peut proposer à la location exceptionnelle le gîte des Artistes ou le gîte du Meunier aux conditions suivantes :

- Si la durée de location est d'un mois minimum.
- Location durant la période de septembre 2022 à avril 2023 ;
- Le tarif pour la période septembre 2022 à avril 2023 est fixé à 600€ mensuels, auxquels s'ajoute une participation aux charges à hauteur de 100€ mensuels ;
- Cette possibilité de location à un tarif aménagé, ne s'applique que pour la période de septembre 2022 à

avril 2023, en fonction de la disponibilité des gîtes ;

- Pour la période septembre 2023 à avril 2024, le conseil municipal devra voter une nouvelle délibération.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

INFORMATIONS ET TOUR DE TABLE

- Projet social, repas des anciens et/ou colis de Noël, galette et nouveaux arrivants : la commission sociale se réunira le 10 octobre 2022 à 18h à la salle polyvalente.

- Concours de décorations de Noël : un projet d'organisation, accompagné d'un règlement, sera proposé par Jean-Claude Pokrywa.

- Correspondant du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) suite à la demande de la préfecture. La préfecture souhaite avoir pour chaque commune un correspondant SDIS. Le maire a demandé à Michel Fonfria de prendre en charge cette mission.

- Arrêté interruptif de travaux : le maire a publié un « arrêté interruptif de travaux » suite à une visite de chantier où plusieurs non-conformités au permis de construire, ont été observées. Le dossier a été transmis au Procureur de la République.

- Candidatures pour le multicommerce : actuellement trois candidats nous informent travailler sur une proposition. Depuis fin août, deux autres contacts téléphoniques ont demandé des renseignements.

- Réintégration du lavoir de Lampy dans les actifs de la commune. La procédure de transfert de propriété entre la commune de St-Maurice-Thizouaille et Le Val d'Ocre est en cours.

Tour de table

- Stéphane Rouet.

La commission travaux va se réunir le vendredi 16 septembre.

- Karen Delin

Sivos : quelques modifications des équipes, suite à un départ en retraite et une mutation vers Montholon.

La compétence de la garderie des enfants durant l'attente du bus le matin, a été reprise par les Pandas.

Les Pandas : augmentations du nombre d'enfants inscrits : 60 enfants.

- Aurélie Jaluzot

SIVU : cette année, le samedi 29 octobre, le Rallye des châtaignes démarrera du moulin du Berceau.

- Bernard Duval

Rappel sur la nécessité d'intervenir sur le clocher de l'église (réparation de la cloche et pose d'une nouvelle alimentation électrique). Le maire indique que ces opérations doivent être envisagées en parallèle de l'intervention du SDEY en charge de la réfection de l'éclairage public et de l'illumination du clocher.

- Fenêtre du bureau du secrétariat à remplacer.

- Local poubelles à terminer (ajout d'une aération).
- Circulation rue Chaude : B. Duval rappelle qu'il n'est pas favorable à la mise en place de ralentisseurs type « dos d'âne ». Stéphane Rouet indique que l'option « rétrécisseur » de la chaussée est plus adaptée, comme cela avait été déjà proposé.
- Multicommerce : B Duval regrette que l'option de créer un emploi communal pour la gestion du multi commerce

n'ait pas été approfondie.

Le maire rappelle que toutes les options peuvent être étudiées. Néanmoins, elles doivent être examinées en détail, en faisant apparaître en premier lieu les coûts engendrés pour la commune, mais aussi la forme administrative que pourrait prendre ce projet, en accord avec les règles actuelles dictées par le Trésor public.

PORTRAITS

■ ENSEIGNANTES, ET HEUREUSES DE L'ÊTRE !

Elles sont trois, trois enseignantes qui, très jeunes, ont eu la vocation et qui exercent aujourd'hui leur métier de professeur des écoles auprès de nos enfants, dans le village de Saint-Aubin.

Johanne Laguillaumie

Johanne Laguillaumie est née et a grandi dans l'Yonne. Elle habite aujourd'hui à Charbuy. Titulaire d'une licence de Psychologie et Sciences de l'éducation, elle a passé le concours de l'IUFM qui lui permet d'enseigner depuis 2003. Elle est arrivée à Saint-Aubin en 2014 où elle a pris en charge les tout-petits de maternelle : petite et moyenne section. Johanne a toujours souhaité travailler avec des enfants, surtout de très jeunes enfants... comme ceux de sa classe ! Cette année, ils sont au nombre de 19.

Malgré des locaux préfabriqués « qui ne sont pas l'idéal », Johanne apprécie d'enseigner à Saint-Aubin. Avec Luce Montreuil, agente territoriale spécialisée dans les écoles maternelles (Atsem), elle déclare former « une équipe de choc ».

Elle trouve que le village est riche de personnes très ouvertes sur le monde, disponibles pour éveiller la curiosité des enfants : le pressage de pommes, le théâtre de verdure près du musée Larcena, les visites chez les artistes, le chemin des Arts véritable musée à ciel ouvert. Elle est très heureuse que sa classe puisse bénéficier des activités proposées par les associations telles que *CST bibliothèque*, *Val d'Ocre Nature*, *La Grande Classe* ou *L'Oiseau à ressorts*.

Priscilia Mangin d'Hermantin

Originaire de Villiers-Saint-Benoît, Priscilia a commencé sa carrière à Joigny après des études de biologie et le concours de l'IUFM. Elle me confie



Johanne Laguillaumie.

avoir souhaité enseigner alors qu'elle-même était élève en CE2 ! Après quelques années passées à Saint-Privé puis Bléneau, elle a enseigné à Merry-la-Vallée auprès des classes de CM1 et CM2. Elle enseigne depuis deux ans à Saint-Aubin, en maternelle moyenne et grande section, très contente d'avoir affaire à des enfants très jeunes. Elle y assume également un certain nombre de tâches administratives liées à sa fonction de directrice.

À l'aise dans sa classe qu'elle a réaménagée après le départ de Martine Hup, Priscilia apprécie sa clarté et ses grandes dimensions qui permettent d'aménager des espaces dédiés à des activités différentes au cours de la journée. Un seul regret : l'absence de salle de motricité attenante à la classe. Pour pallier ce manque, il faut aller jusqu'à l'Atelier 19b qui se prête alors aux activités motrices pratiquées en maternelle. Ou, quand il fait beau, pratiquer la motricité dans la cour de l'école qui est très agréable avec le cerisier et les autres arbres.



Priscilla Mangin d'Hermantin.

Priscilla est secondée par Séverine Causson, Atsem. L'année scolaire est rythmée par des projets qui permettent aux enfants de travailler par exemple sur l'automne, les sciences ou encore un projet cinéma-théâtre en janvier. Un livret commun est en cours de création avec la classe de Johanne La-guillaumie. Une sortie commune est programmée en fin d'année.

Les enfants de sa classe, au nombre de 19 cette année, vont visiter les expositions adaptées à leur âge, au musée Larcena, à l'Atelier 19b ou dans les ateliers d'artistes. Ils apprennent à regarder une œuvre, à expliquer ce qu'ils ressentent. C'est une ouverture que leur professeur encourage. Priscilla apprécie beaucoup le Chemin des Arts qu'elle parcourt avec les enfants, généralement enchantés. Ils ont beaucoup de choses à dire sur les formes, les matières et ne manquent pas d'idées pour commenter les œuvres. Un véritable musée en plein air !

Cette année, un projet commun fédèrera toutes les classes du SIVOS sur le thème de l'Art.

Aurélié Lecompte

Depuis qu'elle est toute petite, Aurélié Lecompte a voulu être « maîtresse d'école ». Titulaire d'une licence de Biologie-Géologie et reçue au concours de l'IUFM, elle a commencé sa carrière d'enseignante en 2008. Aurélié enseigne à Saint-Aubin depuis 2015, d'abord auprès des CE2-CM1, et cette année auprès des CE1-CE2 qui sont au nombre de 16. Originnaire de l'Yonne, elle habite aujourd'hui à Pourrain.

Aurélié apprécie la luminosité de sa classe. Ses dimensions confortables lui permettent d'aménager des espaces permettant de faire travailler les groupes d'élèves à des rythmes différents. Ils

peuvent aussi travailler en ateliers, ce qui développe l'autonomie et l'entraide. La cour est un peu petite mais tout à fait correcte pour un nombre d'élèves inférieur à vingt.

Aurélié se sent bien dans le village de Saint-Aubin. Elle apprécie le cadre de vie : l'architecture des bâtiments, la beauté des paysages, les sentiers de randonnées qu'elle parcourt avec les enfants dans le cadre de l'enseignement des Sciences naturelles. Cette année elle a le projet d'installer une course d'orientation permanente au moulin du Berceau pour la plus grande joie de ses élèves mais aussi d'autres groupes d'enfants.

La place tenue par les activités artistiques a éveil-



Aurélié Lecompte.

lé son intérêt pour l'Art, intérêt qu'elle fait partager aux enfants : Chemin des Arts, expositions, ateliers d'artistes. Sa classe a participé l'année dernière à plusieurs initiatives : couverture du précédent *Fil de l'Ocre*, coloriage des dessins inspirés d'œuvres d'H. Echafaki, etc. Cette année, un projet sur le thème de l'Art sera mené par toutes les classes du regroupement scolaire et fera l'objet d'une exposition.

Enfin, Aurélié apprécie la présence de ses collègues de maternelle : elle ne se sent pas isolée.

En conclusion, j'ai rencontré des enseignantes heureuses d'exercer leur métier dans un environnement qui leur apporte de nombreuses satisfactions. Les élèves, j'en suis sûre, doivent ressentir le plaisir qui anime leurs professeurs.

Texte et photos Françoise Richez

BLOC NOTES

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

POUR JOINDRE LE MAIRE ET LES ADJOINT.E.S

Bernard Curnier : 06 73 69 56 64
Karen Delin : 06 10 16 07 77
Bernard Duval : 03 86 73 66 39
06 78 78 67 11
Michel Fonfria : 06 85 60 14 93
Françoise Richez : 06 11 84 60 36
Stéphane Rouet : 06 72 81 68 98

CARNET

Bienvenue à :

- Riley Lambrecht-Duplouty, née le 27 octobre 2022

Félicitations aux mariés :

- Marie Georges et Kevin Pinchaud, le 18 juin 2022
- Élodie Duhayer et Julien Guillou, le 18 juin 2022

Nos condoléances aux familles de :

- Irène Vandromme, décédée le 2 décembre 2021
- Henri Delin, décédé le 26 mars 2022
- Bernard Gaudin, décédé le 11 août 2022
- Bernadette Dumazert, née Piollet, décédée le 27 septembre 2022
- Pierre Valprémit, décédé le 24 octobre 2022

OUVERTURE DES MAIRIES

MAIRIE DU VAL D'OCRE

Ouverture au public de la mairie et de l'agence postale :

- du lundi au vendredi de 15h à 17h
- le samedi de 10h à 12h.

NOUVEAU NUMÉRO tél : 03 86 91 51 78

mail : mairiesacn@gmail.com

site : www.saint-aubin-chateau-neuf.fr

MAIRIE ANNEXE DE JEUILLY

Mercredi 17h-18h

Mail : mairiestmartin-ocre@wanadoo.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences de l'assistante sociale :

au Conseil départemental : 03 86 49 58 89

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile et au cabinet

Sur rendez-vous : 03 86 63 25 59.

Caroline Veillard et Élisabeth Meunier

19 bis Grande Rue

Saint-Aubin-Château-Neuf - Le Val d'Ocre

CABINET D'OSTÉOPATHIE

Agathe Da Silva : 06 50 89 17 60

AGENDA 2022 / 2023

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
3 nov./29 déc.	Randonnées	Voir article	CST Randonnées
12 novembre	Concert <i>Trio Magnificat</i>	Église de St Aubin	Harmonie Production / CMD
16 novembre à 18h30	Repas - rencontre	Foyer communal	Val d'Ocre patrimoine
20 novembre 11h-14h	Concours de soupe	Foyer communal Merry-la-Vallée	Reliance / CMD
23 novembre à 19h15	Club d'œnologie	Foyer communal	RSA
11 décembre à 12h	Repas de la commune	Foyer communal	Mairie
14 décembre à 19h15	Club d'œnologie	Foyer communal	RSA
22 décembre/ 9 janvier	Décorations de Noël	Commune	Jean-Claude Pokrywa
22 janvier 2023 à 16h	Galette et accueil des nouveaux arrivants	Foyer communal	Mairie
28 janvier 2022	Bal folk	Foyer communal	CMD